

vail total à faire, rapport calculé par l'ingénieur-en-chef. A la fin du mois, l'ingénieur local fait rapport que tant de travaux des diverses espèces ont été exécutés, et l'ingénieur-en-chef applique ses prix à ces quantités.

379. *Par l'honorable M. Tilley.*—Les entrepreneurs se montrent-ils généralement satisfaits des prix qu'on leur accorde l'ingénieur?—Certainement non.

380. L'ingénieur n'accorde-t-il pas, proportionnellement, un prix plus faible pour les travaux les plus faciles, afin d'empêcher les entrepreneurs de se borner seulement à ces travaux faciles et ensuite de renoncer au contrat?—M. Fleming accorde le plus fort prix à la maçonnerie, afin d'induire les entrepreneurs à pousser activement cette partie des travaux.

381. *Par M. Mackenzie.*—SAVEZ-vous où l'on prenait la pierre pour la maçonnerie, sur cette section?—Tout près du chemin, il y a une carrière.

382. Est-ce que les entrepreneurs n'ont pas trouvé une grande partie de la pierre sur le chemin même?—Je n'en suis pas sûr, mais je sais qu'il existe une carrière dans le voisinage.

383. Est-ce que tout le terrain que traverse la ligne n'était pas couvert de grès propres à la maçonnerie?—Oui, et presque toute la pierre a été obtenue sans faire d'excavation.

*M. Tilley* fait observer que dans les paiements, l'ingénieur tient compte de la facilité avec laquelle on se procure les matériaux.

384. *M. Mackenzie.*—En est-il ainsi? N'y a-t-il pas un prix fixe pour la maçonnerie?—Vous voulez dire, je suppose, que le prix de la maçonnerie n'est pas uniforme sur toutes les sections?—N'est-il pas uniforme pour toutes les parties de la section No. 10?

*M. Tilley.*—Certainement.

*M. Mackenzie.*—Le fait que je veux signaler est celui-ci :—Les commissaires ont permis aux entrepreneurs de travailler sur les points les moins difficiles où l'on trouvait à la surface du terrain les matériaux nécessaires à la maçonnerie et où les excavations dans le roc et le sol étaient très faciles, tandis que rien n'a été fait sur les parties difficiles de la section. Les entrepreneurs ont renoncé au contrat sitôt qu'il leur a fallu aller chercher les matériaux à une certaine distance.

385. *Le Dr Tupper.*—Je viens d'entendre faire une assertion peu convenable, à moins qu'on ne puisse donner de bonnes preuves à l'appui. La rumeur qui veut qu'un des ingénieurs ait eu des intérêts dans le contrat est, selon toute probabilité, sans fondement. Quant au point auquel M. Mackenzie semble attacher tant d'importance, il y a une autre manière de considérer la chose. Tous les membres du comité savent qu'un entrepreneur, à moins d'être fort riche, éprouve au début une grande difficulté à se procurer tout l'outillage nécessaire avant d'avoir reçu des paiements partiels. Pour moi, c'est une excellente raison de permettre à l'entrepreneur d'exécuter d'abord les parties les plus faciles de son contrat, puisqu'il se trouve ainsi à même de faire les dépenses considérables qui deviennent subséquemment nécessaires. Mais je n'entrerai pas dans des détails à ce sujet. Je désire demander à M. Walsh si les entrepreneurs ont renoncé à leur contrat sous prétexte que les commissaires ne voulaient pas leur payer certaines réclamations?—Nul doute que les entrepreneurs ont prétendu ne pas avoir été assez payés.

*M. Mackenzie* fait observer que le Dr Tupper le blâme d'avoir fait une assertion peu convenable. Nul doute que la mention de cette rumeur serait déplacée partout ailleurs que dans le comité des comptes publics. Aussi, je ne suis point allé la colporter par les rues, et je n'ai même fait aucune question à ce sujet tant que le président de la commission n'a pas eu admis l'existence de cette rumeur.

*Le président du comité.*—Il me semble avoir entendu dire à M. Walsh que c'était le frère de l'ingénieur et non l'ingénieur lui-même qui avait un intérêt dans le contrat?

*M. Walsh.*—Oui, et encore je n'ai eu vent de la rumeur qu'après l'abandon du contrat,